

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service Gestion de la Route
13725

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

**OBJET : Participation statutaire d'investissement au Syndicat mixte des traversées du delta
du Rhône.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département apporte chaque année un contribution financière au fonctionnement du syndicat mixte des traversées du Delta du Rhône qui exploite les bacs assurant la continuité du réseau routier départemental en traversée du Rhône.

En 2020, la contribution de fonctionnement s'élève à 2 000 000 €

Par ailleurs, le Département souhaite s'engager à contribuer aux dépenses d'investissement, notamment pour moderniser les équipements nécessaires aux traversées de passagers. Cette participation en section d'investissement s'élève à 370 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL